

INDUSTRIALISATION L'ENTREPRISE PRIVEE POUR LA CROISSANCE

Après avoir enregistré des résultats remarquables, l'industrie ivoirienne marque le pas depuis 1981. De 15 % en 1970, la part de l'industrie ivoirienne dans la construction du produit intérieur brut est 'aujourd'hui environ 20%. L'emploi industriel a été multiplié par 10 passants de 10 mille personnes à l'indépendance à 100 mille en 1990. Malheureusement la période 1980-1990 constitue la phase de déclin du secteur manufacturier. La valeur ajoutée manufacturière est passée de 592800 millions de F CFA en 1980 à 504400 millions de F CFA en 1989 avec une baisse plus importante encore de la valeur ajoutée par habitant à cause de la croissance démographique. Les causes de la dégradation du tissu industriel ivoirienne sont dues la fois à des facteurs exogènes donc propres à la capacité d'organisation et de gestion des entreprises. Face à ce déclin, l'ETAT a réagi en définissant une politique industrielle qui s'appuie sur cinq grands objectifs nationaux: la valorisation des ressources - naturelles, la contribution à l'équilibre des échanges extérieurs, la densification du tissu industriel, l'accélération du processus d'ivoirisation du capital et de l'encadrement; et a l'appui. Pour atteindre ces grands objectifs industriels et commerciaux, l'ETAT avait procédé a des réformes et bâti de nouveaux instruments: le code d'investissement, le tarif douanier, le réaménagement du régime fiscal de droit commun, la prime à l'exportation, la taxe de coopération régionale et le schéma directeur de développement industriel. Le ministre ANGORA KAKOU a indiqué Que devant l'insuffisance des résultats de la politique mise en place et appliquée de 1980 à 1989, le gouvernement a élaboré en 1990 un plan de stabilisation et de relance économique fonde sur le retour et maintien de l'équilibre macro-économique, désengagement indirect par une déréglementation visant plus systématiquement aux ajustements par la loi du marché. Ce programme économique réaffirme la poursuite de la stratégie de transformation de produit primaire comme pilier de relance conformité avec le schéma directeur de développement industriel. Il s'agit entre autres, d'opérer une allocation rationnelle et optimale des ressources nationales. Le ministre de l'industrie et du commerce a précisé que la stratégie économique du gouvernement pour la période 1994-1996 vise à atteindre des taux de croissance du PIB de l'ordre de 6% a partir de 1996, et un taux d'investissement de l'ordre de 15% du PIB en 1996. Cette stratégie dit-il vise ainsi a dégager un excédant budgétaire primaire de 3% du PIB en 1996. Etant donné les limitations aux dépenses du secteur public, la majorité de cet accroissement devra venir du secteur privé. La ventilation prévue de ratio de 11 % pour le secteur privé est appelé a jouer un rôle moteur dans la croissance économique.

Homme du prive lui-même, M.ANGORA ne lésine pas sur les moyens à soutenir l'initiative privée dans Cette nouvelle voie. L'industrie dit-il «sera l'élément catalyseur de l'ensemble du processus de développement et d'intégration. Elle pourra ainsi: relayer l'agriculture dans son rôle de moteur de l'économie ». Pour que la nouvelle politique industrielle puisse jouer son rôle de véritable fer de lance de la croissance économique, le gouvernement a déjà pris un certain nombre de mesures visant à restaurer la compétitivité et a améliorer l'environnement de l'entreprise, à la réduction du cout des facteurs de production (eau, électricité, télécommunication, main d'œuvre, réforme du tarif douanier dans le sens d'une baisse des droits d'entrées des intrants). D'autres actions seront encore entreprises, promet M. ANGORA qui estime que les nouvelles opportunités offertes par la dévaluation franc CFA commandent une actualisation et une mise en œuvre rapide des stratégies: et

plans d'actions définis au niveau des filières du schéma directeur ainsi que l'identification d'autres filières porteuses.

HIEN SOLO - N'DRI CELESTIN
Fraternité-matin / mardi 22 nov. J 994 p. 8

Questions

A l'aide du texte et de vos connaissances, répondez aux questions :

ECONOMIE GENERALE

1- Définissez :

- a-Echanges extérieurs
- b-Tarif douanier
- c-Stratégie économique
- d-Dévaluation



- 2-Quelles sont les causes de la dégradation du tissu industriel? Expliquez
- 3-En quoi consiste la politique industrielle de la Cote d'Ivoire? '
- 4-Déterminez les effets .de la dévaluation sur l'économie.

ECONOMIE D'ENTREPRISE

- 1-« ...Et a des facteurs» endogènes et de gestion des entreprises ».
Que vous inspire cette phrase en ce qui concerne la place accordée aux ressources humaines dans l'entreprise?
- 2-En quoi consiste la restauration de la compétitivité des entreprises ivoiriennes?
- 3-Quel rôle doit jouer le secteur privé dans la politique d'industrialisation'?

DROIT

- 1-« Quelles sont les obligations" des parties dans le contrat de vente?
 - 2- Dans quels cas la responsabilité du transporteur est-elle engagée dans le transport de marchandises et de personnes ?
 - 3- Comment se fait le transfert de propriété dans le contrat de vente?
-